

Sur les ingénieurs du roi, dont M. de Saint-Pierre

Le 20 décembre 1769 - Desroches au Ministre

Un document des Archives Nationales A.N. Col C/4/24, f°288.

A l'Isle de France, le 20 décembre 1769

Génie de terre et de mer.
N°33.

Monseigneur,

Dès le moment de mon arrivée à l'Isle de France, j'ai, conformément à vos ordres, pressé l'achèvement des casernes et ordonné que l'on travaillât avec la plus grande activité aux magasins, moulins et fours dont l'île est absolument dépourvue ; et c'est là le principe de sa plus grande faiblesse et des maux irréparables auxquels la colonie serait exposée dans des circonstances critiques.

Dans le premier point, Monseigneur, j'ai été admirablement secondé par les talents, le zèle et la vivacité que M. de Lisle Salin¹, ingénieur en chef, a mis à la continuation des casernes. Il a confié ce travail à M. le Ch. D'Izarn,² officier d'un vrai mérite.

Cela ne nous a point empêché d'entamer l'écêtement de la petite montagne, auquel on travaille avec toute l'ardeur possible. Je traite cet objet dans une autre lettre. M. de Roquefort conduit cette besogne, et est capable de remplir avec distinction toutes celles qu'on lui confiera.

D'un autre côté M. de Salins éclaire toutes les parties de son détail, et vous savez, Monseigneur, combien je m'applaudis de l'avoir pour chef d'une partie aussi importante.

Je suis obligé de vous avouer (et je le vois avec une douleur extrême) que tout le reste languit et que, malgré mes instances et mes ordres réitérés, la première pierre n'est pas encore mise aux magasins, moulins et four, desquels dépend la conservation et le salut de la colonie.

J'avoue que le défaut d'ouvriers et de matériaux de première nécessité en est une cause ; mais ce n'est pas la seule.

MM. de Salins, d'Izarn et de Roquefort³ étant occupés sans relâche, il ne reste plus que M. de St Pierre, capitaine d'Infanterie et ingénieur ordinaire du Roi, et M. Duparc, ingénieur de la Marine. Je connais peu le premier, mais M. le Baron de Breteuil m'en a dit beaucoup de bien, et M. Poivre qui le connaît mieux que moi, m'a répété la même chose. Quant à M. Duparc, je sais par moi-même que c'est un sujet très appliqué, très éclairé, et capable d'une grande besogne.

Mais M. de Salins ne se croit pas permis de considérer ces deux officiers comme tenant au Corps du Génie : M. de St Pierre, parce qu'il n'a point été élevé dans ce Corps, et que son brevet n'est point signé du Ministre de la Guerre, et M. Duparc, parce qu'il appartient à la Marine.

En conséquence, ils sont tous deux jusqu'ici à peu près inutiles au service du Roi, et nous en gémissons également, M. de Salins et moi, parce que nous sommes également et unanimement passionnés pour le bien.

Comme il y faut venir avant tout, Monseigneur, et savoir pour cela sacrifier la forme dans les occasions, après en avoir conféré avec l'ingénieur en chef, (ne voyant pas d'autre solution à ce nœud qui suspend tout le bien) j'ai pris sur moi de détacher M. de St Pierre et M. Duparc du Corps du Génie, et

¹ Un dossier personnel à son nom aux Archives Nationales : FR ANOM COL E 364 Salin de Lisle, brigadier d'infanterie, ingénieur en chef à l'île de France. Il est généralement dénommé dans les courriers comme ici : Monsieur de Salins.

² M. Izarn ou Yzarn, ingénieur ordinaire du Roi, détaché à l'Isle de France

³ M. Lombard de Roquefort, ingénieur ordinaire du Roi, détaché à l'Isle de France.

de me les attacher personnellement pour, sous mes ordres directs, suivre les magasins, les moulins, les fours et les ouvrages maritimes dont je réglerai, conjointement avec M. Poivre, les bâtisses, soit par économie, ou par entreprise, suivant qu'il nous paraîtra plus avantageux. J'ordonne cependant à M. de St Pierre de continuer de porter l'uniforme du Corps auquel le brevet du Roi dont il est porteur, l'attache, et M. Duparc continuera de porter celui de la Marine, comme il a fait jusqu'ici.

Nous allons donc, Monseigneur, faire de la besogne en nous écartant de la règle. Je vous supplie de m'adresser des ordres qui la rétablissent parce que tout en ira mieux encore.

Je suis avec un très profond respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Ch. Desroches

* * *